

Réunion du 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 79

Nombre de votants : 85

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Jean-Christophe COIG (Suppléant de Gilles MARDELLE) Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Fabienne COSTEDOAT-DIU (pouvoir à M. Régis CASSAROUMÉ), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Gilles MARDELLE, Loïc COUNTRY (pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Christian LOMBART, Lindsey DEARY (pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Jean-Pierre FAYET (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Joëlle BAYLE-LASSERRE, Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Jérôme TOULOUSE, Marc PEREZ, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N°13 : MOBILITE : CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER A L'INGENIERIE 2024

Rapporteur : M. Michel OLIVE

La communauté de communes de Lacq-Orthez (CC Lacq-Orthez) est délégataire de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la gestion d'un service de transport à la demande (TAD). Elle dispose par ailleurs d'un plan de mobilité simplifié adopté en décembre 2021, d'un schéma cyclable adopté en septembre 2022 et est partie prenante du plan mobilités Béarn élaboré en cohérence avec les projets communautaires. Elle travaille également en partenariat avec les acteurs locaux pour la mise en place de solutions nouvelles de mobilité.

La communauté de communes du Béarn des Gaves (CCBG) a élaboré son projet de territoire en 2022, dans lequel une orientation vise à encourager les mobilités douces et réduire l'usage de la voiture. Elle a démarré le 1^{er} janvier dernier la mise en œuvre d'un service de TAD. Elle réalise actuellement son schéma directeur cyclable et souhaite également travailler à la mise en place d'actions favorisant la diversification de solutions de mobilités. Elle est également partie prenante du plan mobilités Béarn.

L'enjeu de la mobilité sur le périmètre de ces deux intercommunalités figure par ailleurs dans la stratégie territoriale proposée dans le cadre du Contrat de Développement et Transitions 2023-2025 (axe 2-2 : développer les mobilités alternatives à l'autosolisme).

Aussi, pour mener les travaux de réflexion et de mise en œuvre du Contrat Opérationnel de Mobilité ainsi que la déclinaison opérationnelle de la feuille de route du COM validée en conseil communautaire du 11 décembre 2023, les deux intercommunalités ont souhaité disposer d'une ingénierie commune. La création d'un poste mobilité sera financé dans le cadre du règlement du Contrat de Développement et de Transitions et une feuille de route des objectifs opérationnels pour l'année 2024 est proposée.

Le plan de financement pour 2024 est le suivant :

Nature des dépenses	TOTAL	%
Ingénierie 2024	42 694,96 €	100
Coût Total	42 694,96 €	100

Financements prévisionnels :

Nature des financements	TOTAL	%
État		
Région	17 077,98 €	40%
Département		
Europe		
Autres financements publics (préciser)		
Total des financements publics		
Privés (préciser)		
Autofinancement Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves	25 616,98 €	60%
CCLO	19 212,74€	75%
CCBG	6 404,24€	25%
Coût Total	42 694,96 €	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** la feuille de route 2024 du chargé de mission mobilité annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à solliciter toutes les subventions mobilisables auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le financement du poste.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT